

À l'issue du séjour d'une personne ou d'un groupe de personnes, il est nécessaire d'enregistrer le départ dans le système d'information.

Cette fiche décrit la procédure qui permet de réaliser cette opération.

Étape 1 : Se positionner sur la demande

Pour se rendre sur la demande concernée par le départ, deux méthodes sont possibles :

1. Depuis la fiche personne :

- ☞ Rechercher la personne à partir de l'écran "Personnes" [1].
- ☞ Une fois sur la "Fiche personne", repérer la demande concernée et cliquer dessus pour l'ouvrir [2].

2. Depuis la recherche de demande :

- ☞ À partir de l'écran " Recherche de demande", saisir le ou les critères retenus (nom, prénom, statut de la demande, etc...) et lancer la recherche [3].
- ☞ Cliquer sur la demande recherchée pour l'ouvrir [4].

Nom (Nom de jeune fille)	Prénom	Date de naissance	Statut	Date de création	Date de transmission	SIAO	Structure Premier accueil	Structure d'hébergement/logement
BABAR	Zephir	02/03/1972	Présence	03/10/2013		SIAO93		Espace DANTON
GENTIL	Stephanie	26/06/1991	Présence	17/10/2013		SIAO93		Espace DANTON
GENTIL	Pascal	14/03/1988	Présence	17/10/2013		SIAO93		Espace DANTON

Étape 2 : Signaler le départ

Une fois sur la demande, cliquer sur le bouton "Départ de la personne" [1] de manière à ouvrir le volet "Fin de séjour dans la structure" [2].

The screenshot shows the 'Demande d'urgence' page with a table of information. A red box highlights the 'Départ de la personne' button, labeled with a red '1'. An arrow points from this button to a modal window titled 'Fin de séjour dans la structure', labeled with a red '2'. The modal contains fields for 'Date de sortie' (03/12/2013), 'Situation à la sortie', and a 'Commentaire' text area. There are 'Confirmer' and 'Annuler' buttons at the bottom.

Dans ce volet, deux informations sont obligatoires :

1. La date de sortie

☞ Elle ne peut pas être postérieure de plus de 30 jours à la date du jour.

LA DATE DE SORTIE PRÉSENTE UNE DIFFÉRENCE DE PLUS DE 30 JOURS AVEC LA DATE DU JOUR.
LA DATE DE SORTIE NE PEUT ÊTRE ANTÉRIEURE À LA DATE D'ARRIVÉE.

☞ Si elle est antérieure de plus de deux jours, un message d'information s'affiche qui demande de confirmer l'action.

LA DATE DE SORTIE PRÉSENTE UNE DIFFÉRENCE DE PLUS DE 2 JOURS AVEC LA DATE DU JOUR.
ÊTES-VOUS SÛR DE LA DATE SAISIE ?
APPUYEZ DE NOUVEAU SUR LE BOUTON POUR CONFIRMER L'ACTION.

2. La situation de la personne ou de groupe de personnes à la sortie

- Autre
- Colocation
- Dispositif d'asile
- Dispositif hivernal
- Dispositif médical (LHSS/LAM. autre)
- Décès
- Hébergement chez un tiers (famille. ami. autre)
- Hébergement d'insertion
- Hébergement d'urgence
- Hébergement de stabilisation
- Hôtel
- Institutions publiques (hôpital. prison. maison de retraite...)
- Issue des personnes à la sortie d'une structure d'accueil
- Logement en intermédiation locative
- Logement foyers (F.JT/FTM)
- Logement ordinaire privé
- Logement ordinaire public
- Logement ou chambres conventionnées à l'ALT
- Maisons relais
- Parti sans prévenir
- Rue/abri de fortune (squatt. camping. voiture)
- Résidences accueil

La zone de champ libre située en bas vous permet de compléter l'information sur la sortie (500 caractères maximum).

Commentaire Les personnes disposent d'un droit d'accès aux informations contenues dans cette zone de texte. Les informations que vous y inscrivez doivent être PERTINENTES au regard du contexte. Elles ne doivent pas comporter d'appréciations subjectives, ni faire apparaître, directement ou indirectement, les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, les appartenances syndicales ou les mœurs de la personne concernée.

Pour confirmer le départ, cliquer sur le bouton "Confirmer" situé en bas du volet "Fin de séjour dans la structure" [1].



Un bandeau vert confirme l'enregistrement du départ



La demande passe en statut "Demande clôturée par la structure".



Les informations sur le séjour apparaissent dans le volet structure de la demande [2].

Volet "Structure"

La personne est admise dans la place suivante : [Aide](#)

Date de la demande	Statut	Date de réponse	Place	Bâtiment	Places restantes estimées	Places restantes saisies	Date de saisie
17/10/2013	Acceptée	17/10/2013	Stabilisation Logement - Type II Chambre C1	La chalet 1 <i>Petit immeuble constitué de 4 appartements autonomes</i>	3	4	24/09/2013

Structure ayant procédé à l'admission

Nom de la structure Espace DANTON Adresse 17. rue Chateaubriand
 Identifiant FINESS Code postal 93700
 Identifiant SIRET Ville DRANCY
 Type de structure Structure d'hébergement/logement Téléphone
 Courriel du gestionnaire Fax

Catégorie(s) d'hébergement : Placés de stabilisation en CHRIS
 Hébergement Stabilisation

Admission dans la structure
 Admission directe Non

Début de séjour dans la structure
 Date d'arrivée 17/10/2013
 Date de sortie prévue

Fin de séjour dans la structure

Date de sortie 27/11/2013
 Situation à la sortie Autre
 Commentaire Aucun